

Frais d'inscription à l'examen professionnel 2020

Pour candidate à l'examen professionnel de Coordinatrice/Coordinateur en médecine ambulatoire orientation clinique et gestion

Le tarif pour les frais d'examen est défini en début de chaque année civile en cours. Pour les sessions de rattrapage de l'année suivante, le tarif de l'année suivante s'applique.

L'ensemble des autres conditions est détaillé au chiffre 3.4 du règlement concernant l'examen professionnel et au chiffre 3.5 des directives relatives au règlement de l'examen professionnel.

Tarif de l'examen (examen complet)	CHF	1'200.00
Deuxième orientation (étude de cas, présentation et entretien professionnel avec les experts).	CHF	900.00
Examen des deux orientations à la même date	CHF	2'200.00
Répétition de l'examen (étude de cas, présentation et entretien professionnel avec les experts)	CHF	900.00
Répétition de l'examen (présentation et entretien professionnel avec les experts)	CHF	600.00
Répétition de l'examen (entretien avec les experts, présentation conseillé)	CHF	600.00
Répétition de l'examen (étude de cas)	CHF	700.00
Répétition de l'examen (examen écrit)	CHF	500.00
Répétition de l'examen (présentation)	CHF	150.00
Retrait de l'inscription (jusqu'à 2 mois avant l'examen)	CHF	300.00
Retrait de l'examen de répétition (jusqu'à 2 mois avant l'examen)	CHF	200.00
Rappel pour des documents manquants lors de l'inscription	CHF	50.00

Approuvé par la commission d'assurance de qualité de l'Odamed OrTra formation professionnelle AM le 27 janvier 2020.

Le co-président :

Clemens Simpson

L'administrateur :

Bruno Gutknecht, avocat